

Culture Albert de Monaco en colère face au scandale : 4 questions pour comprendre les Dossiers du Rocher



© Getty Images Albert de Monaco en colère face au scandale : 4 questions pour comprendre les Dossiers du Rocher

Depuis plusieurs mois, une campagne de dénonciation et de harcèlement à très grande échelle inquiète les Monégasques. Voici quatre points pour bien comprendre ce dossier complexe qui provoque la colère d'Albert de Monaco.

Pourtant réputée pour sa remarquable discrétion, **la Principauté de Monaco est déchirée depuis quelque temps par une sinistre guerre de dénonciations hautement médiatisée.** Vraies ou fausses, les accusations impliquent les plus hautes sphères de la société monégasque, mais l'affaire commence à prendre des airs de règlement de compte entre bandes rivales. Le fond du sujet ? Des opérations immobilières ultra lucratives.

L'affaire démarre en septembre dernier lorsqu'une vidéo anonyme diffusée sur les réseaux sociaux charge un premier membre de l'entourage du prince Albert. Dans les semaines qui suivent, **l'histoire prend de l'ampleur** avec la création de multiples sites internet, l'apparition de faux journalistes et même une campagne de harcèlement par texto sur les habitants du Rocher.

Si les Monégasques s'agitent entre eux, **la débâcle en cours échappe à l'attention de la presse internationale** jusqu'au 21 mars 2022, lorsque le quotidien « Le Monde », alerté par une source anonyme elle aussi, publie une longue enquête signée Gérard Davet et Fabrice Lhomme sur le sujet. Désormais tous les yeux sont rivés sur la principauté. Explications.



1. D'où viennent Les Dossiers du Rocher ?

Tout commence avec quelques vidéos au ton accusateur qui cumulent quelques milliers de vues seulement. Dans la foulée apparaît un site internet, Les Dossiers du Rocher, hébergé aux Etats-Unis, qui diffuse des dizaines d'articles et documents (souvent authentifiés) visant à incriminer quatre membres de la garde rapprochée d'Albert II de Monaco. Le **mystérieux auteur les surnomme le « Club des 4 » ou le « G4 »**. Il s'agit de Claude Palmero, expert-comptable de père en fils et bras droit du prince Albert, Thierry Lacoste, l'avocat et ami d'enfance du monarque, Laurent Anselmi, le chef du cabinet souverain, et, enfin, Didier Linotte, le président du Tribunal suprême monégasque.

Par la suite, **d'autres sites internet coquilles fleurissent**, un peu partout en Europe, mais aussi en Inde, reprenant mot pour mot les articles des Dossiers du Rocher, leur offrant ainsi une certaine forme de crédibilité, au moins assez pour duper les navigateurs de recherche... Dans un second temps, **l'offensive passe par des textos** et des messages envoyés via WhatsApp. Près de 8 000 Monégasques reçoivent des liens vers le site Dossiers du Rocher et des captures d'écran de documents confidentiels. Le malaise grandit.

Lorsque la police monégasque s'empare du dossier, elle réalise rapidement qu'il s'agit d' **un travail de professionnel** et que l'identité de la personne (ou des personnes) à l'origine des Dossiers du Rocher est bien camouflée derrière une série d'écrans de fumée. L'opération aurait coûté plusieurs millions d'euros à mettre en place...

2. De quoi accuse-t-on l'entourage du prince Albert II de Monaco ?

Le 23 septembre 2021, un internaute sous couvert d'anonymat publie une première vidéo dans laquelle il accuse Didier Linotte, le président du Tribunal suprême monégasque, de corruption. Quelques jours plus tard, c'est au tour de **Thierry Lacoste d'être pris pour cible par le dénonciateur** anonyme. D'après ce dernier, les quatre hommes, qui, selon leurs propres dires, forment **« un petit cordon autour du prince »**, utiliseraient leur influence et leur proximité du pouvoir pour s'enrichir grassement via différentes opérations immobilières sur le Rocher, terrain de jeu des milliardaires où le prix du mètre carré détient le record mondial. Grâce à l'enquête publiée dans « Le Monde », on découvre ainsi qu'en matière d'immobilier, à Monaco, tous les coups sont permis quand il s'agit d'empocher des sommes d'argent mirobolantes.

3. Qui est « la pieuvre pastoriennne » ?

Surnommé "PP" ou "P2", l'homme d'affaires monégasque Patrice Pastor, dont la fortune s'élèverait à plus de vingt milliards d'euros, a été cité plusieurs fois dans l'affaire des Dossiers du Rocher. D'après Claude Palmero, le promoteur immobilier en question **serait fou de rage de voir ses ambitions visant à détenir le monopole du marché immobilier à Monaco contrées** par le quatuor.

De son côté, **le richissime monégasque se défend vigoureusement** de ces accusations et les attaque à son tour dans les colonnes du « Monde » en disant : «Le fond du sujet, tout le monde le connaît: les méthodes d'un petit groupe qui monte des affaires en profitant du prince. Et moi, je gêne, car **je suis le meilleur à Monaco** ». Pour l'heure, aucune preuve n'existe, permettant de d'identifier Patrice Pastor comme le « corbeau » derrière Les Dossiers du Rocher.

4. Pourquoi Albert de Monaco est-il furieux ?

« Avec la plus grande énergie, **je condamne cette campagne diffamatoire** et anonyme de rumeurs mensongères et de calomnies qui cible plusieurs serviteurs de la Principauté, déclare le prince Albert dans les colonnes de « Monaco-Matin », le 28 octobre 2021. Il poursuit : il est évident qu'à travers ces personnalités, c'est à l'Etat de Monaco et à ses institutions que l'on s'attaque». Quelques mois plus tard, le souverain monégasque répond aux questions des journalistes du journal « Le Monde », et réitère ses condamnations avec la même force : « **Ces agissements inadmissibles peuvent représenter une manoeuvre de déstabilisation** . J'espère que les enquêtes ouvertes à Monaco et à Paris pourront nous permettre de connaître les commanditaires de cette machination ».

Une colère "royale" due au fait que le prince Albert passerait pour quelque peu naïf face à un **entourage truffé d'ambitieux intrigants** . En outre, ces fameux "Dossiers" attirent l'attention médiatique sur le Rocher dont on connaît la discrétion et qui aurait sans doute préféré laver son linge sale en privé .